



Et si vous votiez ?

Pourquoi vous proposer, voire vous inciter, à voter ? Rassurez-vous, je ne ferai pas de politique. Comme tout citoyen, j'ai mes idées politiques. Mais, en tant que responsable, avec d'autres, de l'ANCGE, je suis totalement neutre. Les statuts de l'ANCGE sont clairs : "Toute discussion politique, religieuse ou personnelle est interdite au cours des réunions de l'association". La Sauvagine, étant lue par tous les adhérents, est une forme de « réunion ». Il serait plus qu'anormal que le Président passe au dessus des statuts.

En France, nous avons la chance que tous les citoyens sont égaux devant la Loi et bénéficient du même droit de vote.

Mais si, dans la Loi Française, il y a des droits, il y a également des devoirs. Or le "droit" de vote contient en lui-même la notion de "devoir", même si celui-ci n'est assorti d'aucune contrainte. Alors les Français, de nature râleurs, pourraient peut-être parler moins et agir plus. Or, voter pour donner son opinion aux responsables est bien une forme d'action. Je n'épiloguerai pas plus sur ce point qui n'est pas spécifique à la chasse.

Pourquoi voter en tant que chasseur ?

Souvent nous avons des problèmes de niveau national communs à tous mais aussi des problèmes locaux. Nous vous demandons alors d'aller voir vos élus - député, sénateur, conseiller régional ou général, maire, conseillers municipaux - pour leur faire part de nos préoccupations et leur demander une aide ou un conseil. Beaucoup d'élus urbains ignorent d'ailleurs, parce que nous ne leur avons jamais expliqué, le rôle immense joué par les chasseurs dans la protection de la Nature. Pourquoi voulez-vous qu'ils vous aident s'ils savent que vous n'avez pas voté. Si vous avez voté, ils ne savent pas pour qui vous avez voté. En n'y allant pas, ils sont sûrs que vous n'avez pas voté pour eux.

Alors votez pour le parti du haut, du bas, du milieu ou votez blanc, mais votez !

C'est d'abord pour vous (la défense de votre loisir) que vous votez.

Il va aussi y avoir les élections dans les FDC. Vous avez, avec votre validation du permis, un droit de vote.

Si vous êtes satisfait des actions du Conseil d'Administration de votre FDC, votez pour les mêmes pour qu'ils continuent.

Si vous n'en êtes pas satisfait, votez pour qu'une équipe nouvelle change les choses.

Participez à l'Assemblée Générale (AG). Vous pourrez poser des questions, écouter les autres et ainsi mieux se comprendre. De plus, quoique certains voudraient nous faire croire, la majorité des administrateurs sont, comme vous, des gens honnêtes. Ce sont des bénévoles qui passent un temps fou à essayer d'améliorer vos conditions de chasse. Aller à l'AG est une manière de leur dire merci.

Et les élections à l'ANCGE ?

Nous ferons paraître dans La Sauvagine comment participer à l'AG.

Cette année n'est pas une année d'élection : raison de plus pour s'en occuper.

Les conditions d'élection et de vote figurent dans les statuts. Mais, elles ont été déterminées à une époque où les associations (principalement du DPM) représentaient 80 % des effectifs. Or, aujourd'hui, les individuels représentent 70 % des adhérents. "Comment assurer une représentation logique de nos adhérents ?" sera un thème majeur de notre Congrès dans les Ardennes. Un groupe de travail s'en occupe. Mais il a besoin de toutes vos idées. Faites-en part à Gaby (gaby.henocq@free.fr), Bernard Deneuville (bdeneuville@orange.fr) ou Jean-Jacques Ballet (jj1953@free.fr). Si vous n'avez pas Internet, écrivez à l'ANCGE, nous leur transmettrons.

A tous, amitiés et bons votes.

BERNARD BUISINE
PRÉSIDENT DE L'ANCGE